



SG Mirova Actions Monde Durable ISR

Premier exercice du 22 décembre 2020 au 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



SG Mirova Actions Monde Durable ISR

Premier exercice du 22 décembre 2020 au 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds SG Mirova Actions Monde Durable ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SG Mirova Actions Monde Durable ISR constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs au premier exercice du 22 décembre 2020 au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 22 décembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 15 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

David Koestner

BILANactif

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	36 545 510,61	-
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	36 545 510,61	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	6 745,70	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	6 745,70	-
Comptes financiers	1 517 506,05	-
Liquidités	1 517 506,05	-
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	38 069 762,36	-

BILAN passif

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	37 263 476,57	-
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	952 244,89	-
• Résultat de l'exercice	-372 618,24	-
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	37 843 103,22	-
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	226 659,14	-
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	226 659,14	-
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	38 069 762,36	-

HORS-bilan

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,35	-
• Produits sur actions et valeurs assimilées	168 738,69	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	168 739,04	-
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-4 960,02	-
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-4 960,02	-
Résultat sur opérations financières (I - II)	163 779,02	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-372 280,71	-
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-208 501,69	-
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-164 116,55	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-372 618,24	-

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Information : Premier exercice du 22 décembre 2020 au 31 décembre 2021.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les actions, obligations et valeurs assimilées de la zone euro sont valorisées sur la base des cours de clôture.

Les actions, obligations et valeurs assimilées hors zone euro sont valorisées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change à Paris le jour de l'évaluation.

Les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évaluées à leur valeur probable de négociation par le gérant. Ces évaluations sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes de la zone euro sont évaluées au cours de compensation.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme conditionnels de la zone euro sont évaluées au cours de clôture du jour.

Les positions ouvertes sur les marchés à terme fermes et conditionnels hors zone euro sont évaluées sur la base des derniers cours connus, convertis en devise de comptabilité suivant le taux de change du jour.

Les parts de FCC, FCPR ou FCPI détenues sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPCVM ou FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés, qui font l'objet de transactions significatives, sont évalués par application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre. Toutefois, en l'absence de sensibilité particulière, les titres de créances d'une durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois sont évalués selon une méthode linéaire.

Les titres reçus en pension sont inscrits en compte à leur date d'acquisition, pour la valeur fixée au contrat. Pendant la durée de détention des titres, ils sont maintenus à cette valeur augmentée des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont sortis du portefeuille au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan, permettant une évaluation boursière des titres. La dette représentative des titres donnés en pension est affectée au passif du bilan à la valeur fixée au contrat augmentée des intérêts courus à payer.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur boursière. La dette représentative des titres empruntés est également évaluée à la valeur boursière augmentée des intérêts courus de l'emprunt.

Les titres prêtés sont sortis du portefeuille au jour du prêt, et la créance correspondante est inscrite à l'actif du bilan pour leur valeur de marché, augmentée des intérêts courus du prêt.

Les contrats d'échange de taux d'intérêts, de devises et corridors sont valorisés à leur valeur de marché par une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêts) au taux d'intérêt et/ou de devises du marché. Cette valorisation peut être corrigée du risque de signature. Les intérêts des contrats d'échange de taux et de devises d'une durée inférieure ou égale à 3 mois, sont linéarisés sur la durée restante à courir selon une méthode linéaire.

Les créances, dettes et disponibilités libellées en devises sont réévaluées aux taux de change du jour connus à Paris.

Les dépôts à terme rémunérés sont évalués sur la base des caractéristiques de l'opération définies lors de la négociation.

Les options sur différence de taux CAP, FLOOR ou COLLAR sont valorisées selon une méthode actuarielle. Dans le cas d'options d'une durée de vie inférieure ou égale à 3 mois, les primes payées ou reçues sont lissées sur la durée restante à courir.

Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

La commission de gestion est calculée quotidiennement sur la base de l'actif net.

Le cas échéant, les frais fixes sont provisionnés dans les comptes sur la base de la dernière facture connue ou du budget annoncé. En cas d'écart de provisions, un ajustement est opéré lors du paiement effectif des frais.

La comptabilité du FCP est effectuée en euros.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de Gestion, et les taxes diverses.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de Gestion, et le cas échéant, le Délégué de la Gestion Financière, dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	2.20% maximum
Frais indirect maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC au-dessus de l'Indicateur de Référence

Méthode de calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark d'après les modalités suivantes :

- Les frais de gestion variables sont provisionnés à chaque valeur liquidative sur la base de 15% TTC de la surperformance du FCP par rapport à l'Indicateur de Référence.

Exercices

- Ils sont mis en place sur une Période de Référence correspondant à l'exercice comptable, courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année.
- La Période de Référence du premier exercice sera supérieure à un an : de la date de création au 31 décembre 2021.
- La provision de frais de gestion variables est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la surperformance du FCP par rapport à l'Indicateur de Référence.
- Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à l'Indicateur de Référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations existantes.
- Le prélèvement des frais de gestion variables, s'il y a lieu, est effectué par la Société de Gestion annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de décembre de chaque année.
- Les frais de gestion variables sont calculés selon le principe du High Water Mark sur une période maximum de trois ans, avec réinitialisation du High Water Mark après chaque paiement annuel ou réinitialisation du High Water Mark après trois Périodes de Références consécutives sans prélèvement de frais de gestion variable :
 - En cas de surperformance sur une Période de Référence, les frais de gestion variables seront payés et le High Water Mark sera réinitialisé.
 - En cas de sous-performance sur une Période de Référence, aucun frais de gestion variable ne sera payé et la période d'observation sera prolongée. Au cours de la Période de Référence suivante, en cas de surperformance, aucun frais de gestion variable ne sera payé avant que le fonds ne dépasse la sous-performance précédente et que, par conséquent, la surperformance atteigne le niveau de High Water Mark. Cela signifie que toute sous-performance antérieure doit être recouverte par une surperformance postérieure avant que les frais de gestion variables ne soient payés à la Société de Gestion.
 - En cas de rachats de parts, la quote-part de la provision de frais de gestion variables correspondant au nombre de parts rachetées est définitivement acquise à la Société de Gestion. Ceux-ci seront également perçus à la clôture de l'exercice.

Prestataire percevant des commissions de mouvement :

Sans objet.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Parts C :

Résultat net : Capitalisation

Plus-values nettes réalisées : Capitalisation



2 évolutionactif net

31.12.2021

-

Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	-	-
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	33 604 947,58	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-337 149,87	-
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	663 557,60	-
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-17 104,69	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-22 267,70	-
Différences de change	966 301,87	-
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 193 320,12	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	3 193 320,12	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-208 501,69	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	37 843 103,22	-

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1 517 506,05
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 517 506,05	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	DKK	JPY	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	22 622 178,96	2 983 356,51	1 822 416,75	2 601 557,49
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	6 660,62	-	-	-
Comptes financiers	38 496,03	16 189,85	2 107,93	13 157,55
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	6 745,70
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	6 660,62
-	85,08
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	226 659,14
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	175 595,86
RACHAT à payer	51 063,28
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0050000431	299 047,179	33 604 947,58	2 803,626	337 149,87
PART D /	-	-	-	-
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0050000431		3 590,06		-
PART D /		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0050000431		3 590,06		-
PART D /		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0050000431		-		-
PART D /		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen %

Catégorie de part :	
PART C / FR0050000431	1,81
PART D /	-

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice **Montant**

Catégorie de part :	
PART C / FR0050000431	20 340,41
PART D /	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc -

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1 -

- Opc 2 -

- Opc 3 -

- Opc 4 -

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2021	-
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-372 618,24	-
Total	-372 618,24	-
PART C / FR0050000431	31.12.2021	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-372 618,24	-
Total	-372 618,24	-
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2021	-
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	952 244,89	-
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	<u>952 244,89</u>	<u>-</u>
PART C / FR0050000431	31.12.2021	-
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	952 244,87	-
Total	<u>952 244,87</u>	<u>-</u>
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 22 décembre 2020.

Devise					
EUR	31.12.2021	-	-	-	-
Actif net	37 843 103,22	-	-	-	-

PART C / FR0050000431		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	31.12.2021	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation	296 243,553	-	-	-	-
Valeur liquidative	127,74	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	1,95	-	-	-	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2021

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
US00724F1012	ADOBE INC	PROPRE	2 218,00	1 105 996,38	USD	2,92
NL0012969182	ADYEN BV	PROPRE	354,00	818 271,00	EUR	2,16
HK0000069689	AIA GROUP LTD -H-	PROPRE	89 622,00	794 532,93	HKD	2,10
DE0008404005	ALLIANZ SE-NOM	PROPRE	1 946,00	404 086,90	EUR	1,07
US0304201033	AMERICAN WATER WORKS	PROPRE	3 179,00	527 951,06	USD	1,40
JE00B783TY65	APTIV REGISTERED SHS	PROPRE	7 300,00	1 058 859,48	USD	2,80
NL0010273215	ASML HOLDING N.V.	PROPRE	1 002,00	708 113,40	EUR	1,87
US0584981064	BALL CORP	PROPRE	7 100,00	601 052,59	USD	1,59
US1091941005	BRIGHT HORIZONS FAMILY SOLUTIONS	PROPRE	2 906,00	321 673,65	USD	0,85
US2358511028	DANAHER CORP	PROPRE	5 469,00	1 582 268,46	USD	4,18
US2786421030	EBAY INC	PROPRE	26 498,00	1 549 522,51	USD	4,09
US2788651006	ECOLAB INC	PROPRE	7 360,00	1 518 275,06	USD	4,01
US5324571083	ELI LILLY & CO	PROPRE	3 419,00	830 457,42	USD	2,19
FR0000121667	ESSILOR LUXOTTICA SA	PROPRE	3 345,00	626 317,80	EUR	1,66
US5184391044	ESTEE LAUDER COMPANIES INC-A	PROPRE	1 603,00	521 834,86	USD	1,38
CH0030170408	GEBERIT AG-NOM	PROPRE	670,00	481 864,59	CHF	1,27
ES0144580Y14	IBERDROLA SA	PROPRE	92 796,00	966 006,36	EUR	2,55
US46120E6023	INTUITIVE SURGICAL	PROPRE	1 380,00	436 013,01	USD	1,15
BE0003565737	KBC GROUPE	PROPRE	8 378,00	632 203,88	EUR	1,67
GB0005603997	LEGAL & GENERAL GROUP	PROPRE	177 883,00	630 302,44	GBP	1,67
US57636Q1040	MASTERCARD INC SHS A	PROPRE	4 864,00	1 536 873,44	USD	4,06
US58733R1023	MERCADOLIBRE	PROPRE	358,00	424 487,51	USD	1,12
US5949181045	MICROSOFT CORP	PROPRE	5 955,00	1 761 155,12	USD	4,65
US65339F1012	NEXTERA ENERGY INC	PROPRE	7 744,00	635 754,34	USD	1,68
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	11 370,00	1 123 608,42	DKK	2,97

SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
US67066G1040	NVIDIA CORP	PROPRE	4 137,00	1 069 937,63	USD	2,83
US68389X1054	ORACLE CORP	PROPRE	5 854,00	448 933,64	USD	1,19
FR0000184798	ORPEA	PROPRE	2 766,00	243 684,60	EUR	0,64
DK0060094928	ORSTED SH	PROPRE	8 962,00	1 006 381,41	DKK	2,66
GB0007099541	PRUDENTIAL PLC	PROPRE	45 775,00	694 857,53	GBP	1,84
US7766961061	ROPER TECHNOLOGIES INC	PROPRE	2 628,00	1 136 658,53	USD	3,00
DE0007164600	SAP SE	PROPRE	2 013,00	251 423,70	EUR	0,66
JP3420600003	SEKISUI HOUSE LTD	PROPRE	34 300,00	646 689,21	JPY	1,71
US82669G1040	SIGNATURE BANK	PROPRE	2 659,00	756 337,26	USD	2,00
US86771W1053	SUNRUN INC	PROPRE	10 328,00	311 511,08	USD	0,82
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	9 624,00	1 254 007,20	EUR	3,31
US8740391003	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	PROPRE	9 723,00	1 028 644,15	USD	2,72
JP3463000004	TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	PROPRE	21 814,00	522 552,86	JPY	1,38
JP3546800008	TERUMO CORP	PROPRE	17 600,00	653 174,68	JPY	1,73
US8835561023	THERMO FISHER SCIE	PROPRE	2 964,00	1 739 095,46	USD	4,60
GB00B10RZP78	UNILEVER	PROPRE	7 164,00	337 102,02	EUR	0,89
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	10 338,00	274 784,04	EUR	0,73
DK0061539921	VESTAS WIND SYSTEM A/S	PROPRE	31 735,00	853 366,68	DKK	2,26
US92826C8394	VISA INC-A	PROPRE	3 760,00	716 522,69	USD	1,89
US9427491025	WATTS WATER TECHNOLOGIES CL-A	PROPRE	2 672,00	456 227,79	USD	1,21
US98419M1009	XYLEM	PROPRE	5 179,00	546 135,84	USD	1,44
Total Action				36 545 510,61		96,57
Total Valeurs mobilières				36 545 510,61		96,57
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-51 063,28	-51 063,28	EUR	-0,13
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	3 255,76	3 142,17	CHF	0,01
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	120 413,61	16 189,85	DKK	0,04
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	1 447 554,69	1 447 554,69	EUR	3,83
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	4 431,06	5 277,58	GBP	0,01
	BANQUE HKD SGP	PROPRE	42 005,13	4 737,80	HKD	0,01

SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE JPY SGP	PROPRE	276 043,00	2 107,93	JPY	0,01
	BANQUE USD SGP	PROPRE	43 777,69	38 496,03	USD	0,10
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	85,08	85,08	EUR	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				1 466 527,85		3,88
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-3 400,94	-3 400,94	EUR	-0,01
	PRCOMGESTDEP	PROPRE	-4 801,27	-4 801,27	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-120 473,42	-120 473,42	EUR	-0,32
	PRCOMVARIABLE	PROPRE	-19 784,99	-19 784,99	EUR	-0,05
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-555,42	-555,42	EUR	-0,00
	PRHONOCAC	PROPRE	-1 801,60	-1 801,60	EUR	-0,00
	PRREMU SOC GEST	PROPRE	-24 778,22	-24 778,22	EUR	-0,07
Total FRAIS DE GESTION				-175 595,86		-0,46
Total Liquidites				1 290 931,99		3,41
Coupons						
Action						
US2358511028	DANAHER CORP	ACHLIG	5 469,00	706,95	USD	0,00
US2788651006	ECOLAB INC	ACHLIG	7 143,00	2 242,39	USD	0,01
US8740391003	TAIWAN SEMI. SP ADR	ACHLIG	9 435,00	3 250,84	USD	0,01
US8835561023	THERMO FISCHER SCIEN	ACHLIG	2 877,00	460,44	USD	0,00
Total Action				6 660,62		0,02
Total Coupons				6 660,62		0,02
Total SG MIROVA ACTIONS MONDE DURABLE ISR				37 843 103,22		100,00